La CAPN d'affectation des contrôleurs "hors métropole" (Collectivités d'Outre-Mer et TAF) devait se tenir sur la journée du 22 fevrier.

Les élu.es de l'ensemble des organisations syndicales avaient demandé un report de cette réunion compte tenu du nombre important de demandes d'affectation et de l'importance des documents à étudier.

La DG nous ayant opposé une fin de non recevoir, les élu.es ont donc boycotté la première convocation afin de terminer la préparation des dossiers.

La CAPN a été reconvoquée le 22 février après midi et devait se terminer à midi aujourd'hui jeudi 23 février. Bien évidemment, au vu du nombre de dossiers à étudier, la CAPN n'a pas pu se terminer dans les délais contraints prévus par la DG.

Nous serons donc reconvoqués ultérieurement pour terminer cette CAPN !

Ceci est la conséquence des choix opérés par la Direction générale sur le dialogue social. La dégradation des conditions de préparation et de tenue des CAPN, ainsi que la remise en cause des règles de gestion précédemment établies (ici le remplacement de la règle de l'ancienenté par des affectations à avis) aboutissent à des travaux en CAPN se faisant au détriment des intérêts des agents.

Cette situation confirme notre exigence d'une révision du calendrier des CAP Nationales dans son intégralité.

Les élu.es CGT vous appellent à continuer de signer et faire signer la pétition sur le dialogue social **!**

Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: Archives CAP (antérieur à 2018)

- -A
- ±A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *